

---

### **J'ai signé la « Déclaration des Droits des personnes Sans-Abri » rédigée par la Fondation Abbé Pierre**

C'est avec une évidence certaine et une grande fierté que j'ai signé la « Déclaration des Droits des personnes Sans-Abri » rédigée par la Fondation Abbé Pierre. Ce qui est questionnant c'est que nous en arrivions à devoir faire des droits spécifiques ou à rappeler certains droits fondamentaux pour les plus fragiles et plus vulnérables d'entre nous.

La signature de cette déclaration m'oblige, et doit tous et toutes nous obliger. A Grenoble, terre de solidarités et d'entraide, je prends l'engagement de poursuivre les transitions que nous avons commencé pour faire en sorte que notre ville continue à tendre vers la ville d'accueil et d'hospitalité à laquelle nous aspirons.

Nous avons entamé de nombreuses et belles choses, mais nous savons qu'au regard des enjeux pour les personnes sans-abri, tout n'a pas pu être encore accompli. Aussi je garantis par la signature de cette déclaration d'une part de respecter l'ensemble de ces 14 articles, et d'autre part à continuer à poursuivre le travail déjà entamé auprès et avec les personnes concernées, les associations, les collectifs de citoyen-nes et tous les grenobloises et grenobloises mobilisés par ces questions de justice sociale, de reconnaissance de l'autre, de droits fondamentaux, en un mot d'humanité.

**Eric Piolle**